

EMC première
Propositions pour traiter le thème 2 :
Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information

Le programme

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
*Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu * Mobiliser les connaissances exigibles *Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique *S'impliquer dans le travail en équipe	*La notion d'identité numérique. * Questions éthiques majeures posées par l'usage individuel et collectif du numérique. Quelques principes juridiques encadrant cet usage. * Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweet...).	*Organisation de débats portant sur les atteintes réelles ou possibles à la liberté et à la dignité de la personne par certains types d'usages du numérique, en privilégiant la question des réseaux sociaux. * Réalisation, en lien avec le professeur documentaliste, d'un dossier relatif à un événement et à son exploitation médiatique. (Démarche de type dossier documentaire type CCF en histoire géographie souhaitable).

Pistes pour une progression

Afin de respecter le volume horaire imparti, il est nécessaire d'effectuer des choix parmi les activités proposées.

1 h	Séance introductive : usages et représentations des médias chez les élèves
1 h	Proposition 1 : La perception sélective de l'information
2 h	Proposition 2 : Réflexion sur les sources et la fiabilité de l'information
2 h	Proposition 3 : Le web 2.0 et la publication du contenu d'Internet
2 h	Proposition 4 : Pourquoi et comment contrôler sa e-réputation et son identité numérique ?
1 h	Travail préparatoire au débat
1h	Le débat et son analyse

➔ **Quels objectifs :**

- Faire réfléchir les élèves aux liens entre société démocratique et société de l'information
- Développer l'esprit critique des élèves à l'égard des différents médias, notamment numériques
- Apprendre à maîtriser leur identité numérique
- Mettre en activité les élèves pour leur permettre de comprendre le processus de création médiatique, les enjeux citoyens et les dérives possibles.

◆ **Durée : une heure**

◆ **Point de départ : les connaissances et les pratiques des élèves**

→ **Première possibilité : réflexion autour des notions du programme en partant des représentations des élèves.**

Enjeux moraux et civiques ; société de l'information, média, média de masse, réseau social...

→ **Deuxième possibilité : l'usage des médias par les élèves**

Sondage rapide suivi d'un échange sur la manière dont les élèves s'informent

- Estiment-ils prendre du temps pour s'informer ?
- Durée estimée ?
- Médias utilisés ?
- Centres d'intérêts privilégiés ?
- Quels domaines sont négligés ?

La discussion permettra de rappeler ce que sont les médias, leur diversité et la spécificité de chacun

◆ **Proposition de trace écrite** : compléter un **tableau récapitulatif** avec les élèves sur la spécificité et le rôle des différents médias (voir la proposition de la page suivante).

◆ **Identification du sujet du débat (facultatif)**

On pourra faire émerger une question à partir des propositions et des représentations des élèves ou imposer un sujet (est-on mieux informé aujourd'hui qu'avant ?).

Les activités menées lors des séances suivantes permettront d'identifier des arguments et de réduire le temps de préparation.

Tableau récapitulatif : SPECIFICITE ET ROLE DES DIFFERENTS MEDIAS

	Mise en perspective historique A partir de quand ce média existe-t-il ou se développe-t-il ?	Qui finance ?	Qui produit l'information ?	Quelle est l'attitude de l'utilisateur ?
Presse écrite	La presse écrite existe depuis le XVIIe siècle, mais elle devient un média de masse à partir de la fin du XIXe siècle	- Média généralement payant. La plupart appartiennent à des groupes privés -Les journaux ne sont pas neutres et s'inscrivent dans une tendance éditoriale	Des professionnels (journalistes, correspondants...) Des agences de presse...	Principe du «un vers plusieurs ». L'utilisateur adopte une attitude passive. Il n'a aucune possibilité d'interaction avec le média ou de manière limitée (commentaires à l'écran, Tweets...).
Radio	Elle devient un média de masse dans l'entre deux guerres.	<u>Deux types :</u> - Radios publiques (financées par la redevance) - Radios privées (financées par la publicité)		
TV	Elle se démocratise après la Seconde Guerre mondiale	<u>Deux types :</u> - TV publiques (financées par la redevance) - TV privées (financées par la publicité)		
Web (réseaux sociaux, blogs...)	Les origines d'Internet remontent à la fin des années 60, mais le réseau se développe surtout à partir des années 90 1990 marque un le début de la démocratisation de l'Internet avec la naissance du "World Wide Web". Wikipedia existe depuis 2001, Facebook depuis 2004, Twitter depuis 2006. Le concept de «web 2.0» est apparu en octobre 2004	Permet de poser la question du «coût de la gratuité » pour les internautes. Un modèle économique peu différent des chaînes de TV privées.	Des professionnels, mais surtout des utilisateurs (avec le Web 2.0, les contenus peuvent être produits par tout le monde). Il n'y a plus de filtre sur 90% des informations (qui sont donc des informations sans contradiction).	Principe du « plusieurs vers plusieurs » Sur Internet l'utilisateur a la possibilité de créer de l'information. De passif il devient actif et même interactif, ou plus encore, intercréatif

Proposition 1 : La perception sélective de l'information **Pourquoi ne retenons-nous pas tous les mêmes informations ?**

Objectif : montrer la diversité des sources d'information, réfléchir sur les choix opérés par les médias qui ne mettent pas tous en avant les mêmes informations (en fonction d'une logique éditoriale ou d'impératifs financiers...)

Suggestions d'activités sur la sélection des informations et le traitement de l'actualité par les différents médias.

➤ **La mémorisation des informations et l'écoute sélective**

Ecouter ou visionner un journal radio ou TV de format court (6 à 7 minutes) sans prendre de notes puis demander aux élèves d'inscrire sur une feuille la liste des sujets et des informations mémorisées et comprises. La confrontation des réponses doit mettre en évidence une attention et une compréhension sélective et personnelle de l'information. Elle permet de repérer et de commenter les sujets majoritairement retenus ou faiblement retenus.

➤ **Comparaison du traitement de l'information par différents supports médiatiques**

- **La comparaison entre deux journaux (TV ou radio) du même jour et si possible de la même heure** permet de montrer que les informations mises en avant sont le résultat de choix qui obéissent à des logiques diverses.
- **On pourra compléter cette activité en comparant le traitement de l'actualité sur différentes versions d'un site portail** (comparer les actualités de [Yahoo! France](#) avec celles de Yahoo! dans d'autres pays et d'autres langues ou de [Google France](#) avec celles de Google dans d'autres pays et d'autres langues).
- **Il est également possible de confronter la une de plusieurs journaux du même jour** (principaux titres, organisation et hiérarchisation des informations, mise en page, point de vue exprimé par le choix des titres et des photos). On pourra approfondir cette activité en comparant les "unes" des journaux papier et les pages d'accueil des journaux en ligne : citer les éléments absents de la version papier, de la version en ligne ; comparer la place des images ; comparer la hiérarchisation...

Proposition 2 : Réflexion sur les sources et la fiabilité de l'information

Objectifs :

- différencier une rumeur d'une information
- comprendre le rôle du journaliste
- produire de l'information

1^{er} temps : Comment différencier information et rumeur ?
Sensibilisation des élèves – plusieurs possibilités (½ h à 1 h)

✚ Première possibilité : Comment identifier un site web qui n'est pas fiable ou qui relaie des thèses conspirationnistes ?

On pourra utiliser le site « arrêts sur images.net » : <http://www.arretsurimages.net/breves/2015-02-06/Charlie-complots-comment-identifier-les-sites-inconnus-id18512>

Après les attentats de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes, deux sites ont relayé des théories conspirationnistes :

- **Medias-presse.info** ne croit pas à la version officielle et suppose qu'il y a eu une machination dans le but de s'en prendre, à terme, aux religions. <http://www.medias-presse.info/charlie-hebdo-posons-nous-les-vraies-questions/22562>
- De son côté, **Stopmensonges.com** assure que Christine Lagarde, directrice générale du FMI, avait prédit l'attentat contre Charlie <http://stopmensonges.com/le-massacre-de-charlie-hebdo-fait-partie-du-rituel-sacrificiel-predit-par-christine-lagarde/>

✚ Deuxième possibilité : Rumeur ou information ?

On pourra s'inspirer de la séquence proposée par l'académie de Versailles : <http://www2.presse.ac-versailles.fr/Pedago/rumeur01.htm>

La confrontation d'un courriel cherchant à démontrer la dangerosité des additifs alimentaires et d'un document officiel émanant de l'institut Gustave Roussy permet d'identifier les caractéristiques d'une rumeur et ses modes de propagation

Une information possède au moins deux caractéristiques essentielles : elle a **un auteur** (le journaliste) et **une source authentifiée**, généralement précisée par le journal qui la publie, lequel se porte garant de cette information. Elle est vérifiable.

La rumeur, tout au contraire **n'a pas d'auteur**. Elle circule souvent très vite, mais elle n'est pas vérifiable.

2e temps : Comment fabrique-t-on l'information ?

Montrer que l'information se fabrique et obéit à une intention (au moins une heure)

Plusieurs possibilités de mise en activité des élèves :

- **Rédaction d'un article de presse** ou réalisation d'une vidéo sur un événement d'actualité. Ce peut être l'occasion de **faire intervenir un professionnel** (représentant de la presse régionale, d'un média local...), de conduire une réflexion sur **le rôle du journaliste** et la dimension éthique de ce métier.
- **Publication d'une rumeur** (avec fausses sources, faux arguments...) pour en comprendre les mécanismes.

Proposition 3 : Le web 2.0 et la publication du contenu d'Internet

Comprendre les principes et les limites de la publication en ligne à partir de l'exemple de Wikipédia

➤ **Point de départ** : échange sur les représentations et les usages des élèves (10-15 minutes)

- Interroger les élèves (sondage) sur la façon dont ils utilisent Wikipédia (quand ? pourquoi ? comment ?) ...Et sur la connaissance qu'ils en ont : Comment et par qui sont rédigés les articles de Wikipedia ? Quelles règles encadrent son usage ?
Pour le commentaire, utiliser les chiffres communiqués par Wikipédia sur sa page d'accueil.
- **Qui publie le contenu d'Internet en général ?**

➤ **Premier temps** : analyse d'un article existant pour comprendre le fonctionnement de Wikipédia (30-40mn)

Il est possible de partir de l'article de son établissement. Qui l'a écrit ? Quand ? Quels droits ? Examiner les informations présentées dans les onglets « discussion » et « afficher l'historique ». Repérer les remarques concernant la validation des informations et les labels de qualité ; relever les indications d'évaluation comme « cet article ne cite pas ses sources », « cet article est une ébauche ». Wikipédia explique ses procédures de contribution dans la rubrique « contribuer » : demander aux élèves de l'explorer pour découvrir les modes d'intervention possibles.

Wikipédia fonctionne selon le principe « publier d'abord, filtrer ensuite » avec un contrôle éditorial *a posteriori*. L'internaute publie ce qu'il veut, puis des politiques de modération sont appliquées pour permettre aux animateurs du site de rectifier ou de supprimer *a posteriori* des propos qui ne répondent pas à leur charte éditoriale. Une écriture collaborative et « démocratique ». Les wikipédiens ne se contentent pas d'écrire. Ils se querellent, négocient et s'accordent sur l'onglet « discussion » de chaque article. Ils se corrigent dans les pages « historique ». Ils protègent à l'aide de la « liste de suivi ». Il existe donc une forme de surveillance participative.

➤ **Second temps** : phase de production par les élèves

Plusieurs possibilités de mise en activité des élèves :

- **Modification d'un article existant par les élèves** (pourquoi pas celui de son lycée ?) : ajouter une photographie, apporter une précision, une correction...
- **Rédaction et publication d'un article** pour amener les élèves à produire de l'information, à publier du contenu en respectant des règles.
- **Publication d'une fausse information sur Wikipédia** pour en étudier les conséquences. Quelles réactions ? Au bout de combien de temps est-elle retirée ?

Sur Wikipédia, la qualité d'un article dépend de manière statistique du nombre de rédacteurs qui y ont participé. Lorsqu'il fait l'attention de la surveillance de beaucoup, la fiabilité est assurée. Lorsqu'elles n'ont pas été éditées par un nombre suffisant de contributeurs, elles offrent une cible facile aux reproches d'imperfection ou d'inexactitude.

➤ **Bilan** /Discussion : intérêt et limites des sites collaboratifs et de l'écriture participative

Dans le Web 2.0, le nombre de producteurs de contenu est très limité. Ce sont ainsi uniquement 33 000 personnes qui ont contribué à la version anglophone de Wikipédia en 2014 pour 9 milliards de pages consultées mensuellement. Autre exemple, sur Twitter, 44 % des usagers n'ont jamais twitté et seuls 8 % des comptes ont posté plus de 50 tweets.

Proposition 4 : Pourquoi et comment contrôler sa e-réputation et son identité numérique ?

Objectifs

- Apprendre à gérer son identité numérique et surveiller sa e-réputation.
- Connaître les différents types de traces (volontaires, involontaires, subies).
- Connaître les règles qui encadrent l'utilisation d'Internet

Premier temps : Exercices pour tester les connaissances des élèves et pour les sensibiliser à la nécessité de maîtriser leur exposition sur Internet (phase de sensibilisation)

On pourra choisir parmi les nombreux sites qui proposent des activités et des exercices sur les traces numériques.

- ✚ Le Quiz « ma vie en numérique » proposé sur le site de l'académie de Versailles permet de tester les connaissances des élèves sur l'identité numérique <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/ma-vie-en-numerique>
- ✚ Le film interactif <http://www.netecoute.fr/actu.php?article=110>. L'histoire du film est construite en fonction des choix de l'utilisateur.
- ✚ La web série documentaire interactive proposée récemment par Arte **Do not track** Plusieurs épisodes permettent de comprendre comment la traque des données personnelles est effectuée, comment elle peut porter atteinte aux libertés et à l'égalité.
- ✚ **Evaluer sa présence en ligne : Comment retrouver des traces de soi sur la toile ?**
 - **Tester sa présence en ligne et sa e-réputation en à partir de ses comptes Facebook et Twitter ou en se «googlant»**
 - **Utiliser le test proposé par la mairie de paris :** <http://ereputation.paris.fr/> (cliquer sur test)
 - **Interroger des moteurs spécialisés dans la recherche de personnes :** <http://webmii.com> , <http://pipl.com> ; www.cvgadget.com ; <http://www.tahitidocs.com/outils/traces/signature.html>
 - **Installer sur son navigateur l'application Cookieviz** développée par la CNIL : <http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/telechargez-cookieviz/>. Cookieviz est un outil de visualisation qui identifie en temps réel les cookies qui transmettent des informations vous concernant à d'autres sites. Il permet d'observer ce que les cookies diffusent à propos de ses activités en ligne.

Second temps : discussion /bilan autour de l'identité et de la réputation numériques Elle doit amener une définition des notions abordées et un « inventaire » des questions d'ordre moral et civique qui sont posées par les traces numériques et l'exposition de soi sur Internet ?

La discussion peut aussi permettre de repérer des idées et des arguments pour le débat final.

Troisième temps : Rédaction par les élèves d'une fiche ressource (diffusable sur ENT) ou d'une affiche: comment se protéger et gérer identité et réputation numériques ?

La fiche construite par les élèves peut comporter différentes rubriques :

- Le cadre législatif : ce qu'il faut connaître des règles du droit qui encadrent l'utilisation d'Internet et la protection des données personnelles.
- Les ressources (sites à connaître...).
- Les précautions à prendre (ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire...).

→ **Ressources pour réaliser le document : Le site de la CNIL, La loi « informatique et libertés »**

Bibliographie

« Médias et information, on apprend ! » Canopé éditions et CLEMI, édition 2014-2015

http://clemi.ac-creteil.fr/IMG/pdf/download_fichier_fr_medias_et_information2014_15-1_-_copie.pdf

Armand Mattelart , Histoire de la société de l'information, La Découverte, Collection Repères ,2009

Gérald Bronner, La démocratie des crédules, PUF, 2013

Dominique Cardon, La démocratie Internet, promesses et limites, Seuil, collection « La République des idées, 2010

Sitographie sur l'usage des médias en classe

Sur le **portail national Eduscol**, un dossier complet comportant une sitographie très riche

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/education-aux-medias/sites-pour-eduquer-aux-medias>

Pour développer des activités d'éducation aux médias dans les classes, le **CLEMI** propose de multiples outils : des dossiers thématiques, des récits d'expériences, un glossaire, des modules vidéo.

http://www.clemi.org/fr/ressources_pour_la_classe/fiches-pedagogiques/

Sitographie sur l'usage du numérique et l'identité numérique

Sur le site de la **CNIL** : Alerte aux traces sur internet <http://www.jeunes.cnil.fr/alerte-aux-traces/sur-internet/>

Les **fiches pédagogiques** et **méthodologiques** de la **CNIL** :

<http://www.jeunes.cnil.fr/enseignants/fiches-pedagogiques/>

<http://www.jeunes.cnil.fr/enseignants/fiches-methodologiques/>

Sur le site de l'académie de Versailles, le quizz « ma vie en numérique » <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/ma-vie-en-numerique>

Sur le site *jurispedia*, le régime juridique applicable aux réseaux sociaux :

http://fr.jurispedia.org/index.php/R%C3%A9gime_juridique_applicable_aux_r%C3%A9seaux_sociaux_%28fr%29

Lien vers l'émission de France Culture « Place de la toile » sur le thème Éthique et numérique (« *La communication numérique peut-elle être éthique ?* ») <http://www.franceculture.fr/emission-place-de-la-toile-ethique-et-numerique-2013-02-16>

Le site Internet sans crainte : <http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire>